



RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS POUR L'ALGÉRIE RENTÉE 2027

PRÉPARER
SON DOSSIER
DE CANDIDATURE



PRÉSENTATION



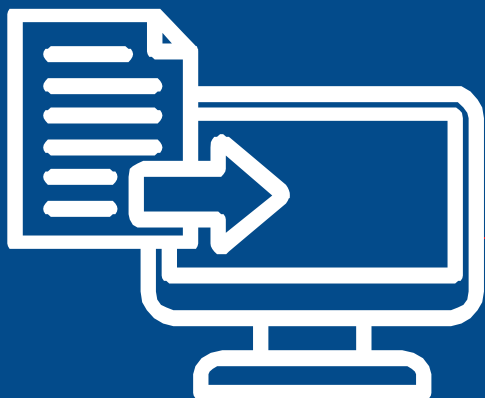
Fondé en 2002, le lycée international Alexandre Dumas (LIAD) a débuté son aventure avec 279 élèves. Aujourd'hui, il accueille 2 374 élèves, de la maternelle à la terminale, répartis sur 5 sites dans trois grandes villes d'Algérie : Algier, Oran et Annaba. Ce développement illustre son engagement à offrir un enseignement d'excellence et un rayonnement éducatif à l'échelle internationale.

Vivre et travailler en Algérie, c'est découvrir un pays moderne aux multiples facettes, riche de son histoire, de sa culture et de ses traditions. Des paysages variés, allant des côtes méditerranéennes aux majestueuses montagnes en passant par le désert du Sahara, offrent un cadre de vie unique et inspirant. L'accueil chaleureux de la population et le dynamisme de la vie locale rendent chaque expérience enrichissante. Intégrer le LIAD, c'est non seulement contribuer à un projet éducatif ambitieux, mais aussi s'immerger dans un environnement patientant.

Le lycée propose une offre pédagogique avec des parcours linguistiques variés : le dispositif PARLE en anglais, une section internationale arabe, le parcours BFI trilingue (arabe/français/anglais) ainsi que des enseignements de langues vivantes en arabe, anglais et espagnol.

En Algérie, le lycée international Alexandre Dumas se distingue en tant que seul établissement en gestion directe de l'AEFE, garantissant un enseignement d'excellence et une ouverture sur le monde. Rejoindre le LIAD, c'est faire partie d'une communauté éducative passionnée, dynamique et engagée dans la réussite et l'épanouissement de chaque élève. Nous sommes fiers de proposer un environnement stimulant, où les ambitions de chacun trouvent les moyens de se réaliser pleinement.

Pour découvrir davantage nos projets, nos valeurs et nos réussites, rendez-vous sur notre **site internet** et suivez-nous sur nos réseaux sociaux : **@liadalgerie**



DOSSIER À FOURNIR ●

MERCI DE RÉUNIR LES PIÈCES REQUISES SOUS FORMAT PDF POUR TOUS LES PERSONNELS (PIÈCES OBLIGATOIRES)

- 1- Dossier de candidature AEFE à télécharger [ici](#)
- 2- Curriculum vitae.
- 3- Lettre de motivation manuscrite.
- 4- Copie de diplômes d'enseignement supérieur.
- 5- Copie d'écran de l'onglet « Affectation »
- 6- Copie d'écran de l'onglet « carrière » IPROF (item « positions et congés » uniquement)
- 7- Copie de l'arrêté de titularisation.
- 8- Copie d'écran de la fiche de synthèse IPROF.
- 9- Copie du dernier arrêté de promotion.
- 10- Copie des derniers rapports d'inspection existants, PPCR, rapport de visite ou compte rendu de rendez-vous de carrière.
- 11- Copie d'écran d'IPROF de la note pédagogique et administrative le cas échéant
- 12- Copie d'une pièce d'identité (CNI).

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- Copie d'attestation / certification (langues, certification, etc...) si demandé dans le descriptif de poste.
- Justificatif de suivi de conjoint (si le conjoint justifie à la date de la CCPL d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).
- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE).
- Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement).
- Livret de famille ou contrat PACS.

- ♦ CAFFA ou attestation d'expérience de formation signée par le chef d'établissement ou IA-IPR.
- ♦ SH
- ♦ Master MEEF IFF
- ♦ DNL en lien avec le poste
- ♦ Certification FLE/FLS
- ♦ Engagement PAT/Tuteur

MOTIFS D'IRRECEVABILITÉ



- Les dossiers hors délai et /ou incomplets conformément aux pièces demandées.
- Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
- Pour les postes d'enseignement, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1^{er} ou 2nd degré.
- Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
- Une candidature d'un agent ou agente ne remplissant pas les conditions exigées par son administration d'origine pour bénéficier d'un détachement ; notamment, les agents ou agentes en cours de détachement dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe.
- Dossier non déposé dans la plateforme.
- Les candidatures qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l'Agence.

CALENDRIER DES OPÉRATIONS DE RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS ANNÉE 2026

Mise en ligne des documents permettant de préparer le dossier de candidature	Mardi 08 octobre 2026
Date de publication de la liste des postes Vacants et susceptibles d'être vacants	Jeudi 15 octobre 2026
Date limite d'inscription en ligne et dépôt des dossiers complets et signés y compris PJ	Jeudi 26 novembre 2026
Date la CCPL	Mardi 15 décembre 2026
Date de proposition de poste	Mardi 15 décembre 2026